



Le Portevoix

Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep Lionel-Groulx
FNEEQ (CSN)

Le 14 septembre 2012

*« L'éducation est un progrès social... L'éducation est non
pas une préparation à la vie, l'éducation est la vie même. »*

John Dewey, philosophe et pédagogue anglais

MOT D'INTRODUCTION

Par Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEECLG (responsable à l'information, poste 2777, ipontbriandseeclg@gmail.com)

Bonjour,

Le *sprint* de la reprise de la session hiver 2012 tire bientôt à sa fin. Nous espérons que tout se passe le mieux possible dans les circonstances pour vous et vos élèves!

Comme tout le monde a un horaire très chargé, nous avons préféré repousser notre prochaine assemblée générale au début de la prochaine session (voir la section « Au calendrier » du présent *Portevoix*). Vous trouverez, dans ce *Portevoix*, toutes les informations que nous croyons important de vous transmettre d'ici là.

Le présent numéro vous propose aussi un compte rendu de la réunion du comité des relations de travail (CRT) du 16 août dernier ainsi que de la commission des études (CÉ) du 6 septembre. Nous en profitons pour rappeler à tous les membres des comités syndicaux que nous les invitons à soumettre un résumé des points importants des diverses réunions auxquelles ils assistent pour publication dans le *Portevoix* tout au long de l'année.

Enfin, soyez attentifs lors de votre lecture, vous découvrirez peut-être que vous êtes un des gagnants d'un billet du tirage organisé par la Fondation Camp Vol d'été Leucan-CSN!

SOMMAIRE

Mot d'introduction.....	1
Compte rendu du CRT du 16 août dernier.....	2
Bienvenue aux nouveaux professeurs !.....	3
Nouvelle politique de dons et appuis en vigueur.....	3
Au calendrier	5
Info-assurances : implantation de la police modulaire.....	5
Compte rendu de la commission des études du 6 septembre 2012	6
Nouveaux permanents	7
CUTV : Une télévision campus-communautaire à connaître	8
Concours logo + slogan.....	8
Nouveautés syndicales sur la toile	9
Tirage annuel de la Fondation Camp Vol d'été Leucan-CSN.....	9
Prix d'excellence en pédagogie	10
Pétition contre la réforme Harper : Venez signer en personne.....	10

COMPTE RENDU DU CRT DU 16 AOÛT DERNIER

Par Michel Milot, président du SEECLG

Voici certains éléments d'intérêt discutés lors de la dernière rencontre du comité des relations de travail (CRT). Pour les néophytes et les nouveaux professeurs, ce comité est un comité permanent de la convention collective (4-3.00) qui « regroupe les parties et qui traite de toute question relative à l'application et à l'interprétation de la convention collective et aux conditions de travail ».

Les élections provinciales : Une nouvelle directive du directeur général des élections du Québec (DGEQ) impose aux institutions d'enseignement supérieur de lever les cours la journée d'une élection provinciale. Le DGEQ aurait pu suspendre cette mesure étant donné la situation imposée par les calendriers compressés à de nombreux collègues et étudiants, mais il ne l'a pas fait. Peut-être est-ce un pied de nez à Jean Charest afin de faire sortir le vote étudiant? L'impact de cette directive du DGEQ nous a été présenté séance tenante : des cours le samedi! Or, en vertu de l'article 8-3.02 de notre convention collective, demander aux enseignants de travailler un samedi commande une entente de CRT. Quelles étaient les autres options? Le report des 11 périodes du mardi 4 septembre sur 4 mercredis après-midi ou encore la prolongation de 5 ou 6 journées de 2 périodes supplémentaires. On peut imaginer les nombreux casse-têtes qu'auraient entraînés ces mesures! Heureusement, cette journée est derrière nous et sera payée pour TOUS les enseignants qui donnent des cours pendant la reprise de la session hiver 2012, au prorata de leur charge d'enseignement.

Lors du dernier CRT, nous avons également souligné le fait qu'il est inadmissible que des cours puissent se donner sans que le personnel de soutien ne soit présent au collège. Les professeurs ont enseigné les 3 et 8 septembre sans soutien, et le personnel de soutien était au travail une bonne partie de la journée du 4 septembre... sans professeurs! La situation est exceptionnelle, j'en conviens, mais elle n'a pas besoin d'être surréaliste!

Par ailleurs, nous avons fait plusieurs commentaires sur le manque de clarté des communications au collège, notamment de la part de la direction des études. En effet, nous avons relevé le manque de directives concernant la semaine du 15 octobre et l'absence d'informations précises quant aux modifications des plans de cours que les professeurs auraient dû faire pendant les vacances. À ce titre, nous avons déposé en CRT la recommandation suivante que nous avons adoptée lors de l'assemblée générale du 14 août 2012 :

Il est proposé que le syndicat dénonce le zèle de la direction des études et le harcèlement dont ont été victimes bon nombre de professeurs.

En terminant, nous avons convenu qu'il n'y aurait pas d'évaluation administrative pour les nouveaux enseignants durant la reprise de la session d'hiver 2012.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX PROFESSEURS !

Par Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEECLG (responsable du comité de la relève enseignante)

Avec cette année scolaire peu ordinaire, surplus de tâche rimera avec engagement de nouveaux professeurs. Cet article s'adresse à tous les nouveaux et aussi aux presque encore nouveaux...!

Un petit mot, donc, pour vous dire que nous ne vous avons pas oubliés. À chaque début de session, nous trouvons important d'organiser une rencontre avec les nouveaux professeurs afin de les accueillir en bonne et due forme et de leur fournir toute l'information importante relative à leurs droits et obligations à titre d'employés. Plusieurs sujets sont abordés, du calcul de la CI (charge individuelle) aux assurances en passant par les activités syndicales.

Puisque la reprise de la session occupe toutes vos énergies, nous avons préféré remettre cette rencontre au début de la session d'automne 2012. D'autres nouveaux professeurs se joindront sans doute à nous au début de cette prochaine session.

Bien sûr, si vous enseignez au collège depuis quelques années et que vous n'avez pas encore eu le temps d'assister à cette rencontre, vous serez les bienvenus!

Je vous refais donc signe début novembre.

Au plaisir de vous rencontrer!



NOUVELLE POLITIQUE DE DONS ET APPUIS EN VIGUEUR

Par Marie-Andrée Laroche et Sylvain Pinard, qui croient que tout don enrichit son auteur

Depuis la rentrée d'août dernier, nous appliquons la nouvelle politique de dons de solidarité et d'appuis aux projets étudiants. Nous tentons par cette politique de systématiser les pratiques qui avaient cours jusqu'à maintenant et, surtout, de définir des balises afin de gérer les situations où nous aurions des demandes totalisant plus que ce que le budget syndical annuel de 1,5 % des cotisations (environ 6 500 \$) nous permet de dépenser. Les modifications majeures touchent principalement **l'échéancier des appuis aux projets étudiants**. Voici les grandes lignes de cette politique dont vous pourrez trouver le texte intégral sur notre site Web :

1. Dons de solidarité

La répartition des dons de solidarité est votée à l'assemblée générale annuelle à la suite d'une recommandation du comité dons et appuis. Si d'autres demandes de don de 250 \$ ou moins nous sont acheminées durant l'année, elles sont étudiées par le comité, qui détermine lesquelles il recommandera à l'exécutif syndical aux fins d'approbation. Pour les demandes de dons qui dépassent ce montant, il faut obtenir l'approbation de l'assemblée générale.

Nous privilégions :

- les groupes qui se portent à la défense des droits syndicaux, humains ou citoyens ou encore à la défense de l'environnement;
- l'adhésion à des associations ou l'abonnement à des publications dans la mesure où un membre du SEECLG parraine l'organisme, assiste à son assemblée générale et en fait rapport à l'assemblée générale du SEECLG.

Nous excluons :

- Les événements sociaux tels que les fêtes pour souligner une naissance, un mariage, un décès, les activités sociales et sportives ainsi que tout groupe œuvrant dans la recherche médicale ou pharmaceutique.

2. Appuis aux projets étudiants

Le comité se réunit deux fois par année pour étudier les demandes d'appui aux projets étudiants en conformité avec des barèmes précis (voir en fin d'article). Les dates butoir de dépôt de ces demandes sont:

- exceptionnellement le **26 novembre 2012** (la date statuée étant habituellement le 1^{er} novembre) pour les projets ayant lieu à la session d'automne et dans l'intersession qui suit;
- le **15 avril** pour les projets ayant lieu aux sessions d'hiver et d'été.

* À ces dates, le comité se réunit, dresse une liste des appuis qu'il autoriserait et la soumet à l'exécutif du Syndicat pour approbation. À chaque rencontre, le comité dispose de la moitié du budget annuel et l'alloue en entier ou en partie selon le montant des appuis sollicités. Les habitués des demandes les connaissent déjà, mais pour informer tout un chacun, voici les barèmes qui guident la répartition des avoirs :

1. Stage, projet, activité scolaire ou parascolaire encadré par un enseignant membre du SEECLG :

	Nombre d'élèves	Montant accordé	Montant dans le cas d'un des cinq volets*
A	1 à 10	50 \$	100 \$
B	11 à 20	100 \$	200 \$
C	21 à 30	150 \$	300 \$
D	31 à 50	200 \$	400 \$
E	51 et plus	250 \$	500 \$

*Volets : associatif, communautaire, humanitaire, coopératif ou environnemental.

2. Activité parascolaire, culturelle ou sportive, ou autre événement spécial (ex. : gala méritas) parrainé par un enseignant et s'adressant à l'ensemble de la communauté estudiantine : 125 \$ par événement.

Si vous avez des questions ou des commentaires quant à la présente politique, n'hésitez pas à nous les acheminer au comité des dons et appuis en écrivant au seeclg@clg.qc.ca ; nous serons heureux d'échanger sur les clarifications à y apporter. Mais mettez tout de suite à votre agenda deux dates butoir à retenir : le **26 novembre 2012** pour les demandes d'appuis aux projets étudiants de la session d'automne et de l'intersession qui suit et le **15 avril 2013** pour l'hiver et l'été 2013.

AU CALENDRIER

Par Michel Milot, président du SEECLG

Date variable selon les affichages de charges : Un petit mot aux non-permanents pour vous rappeler d'être vigilants quant aux dates butoir pour postuler sur une charge d'enseignement (vous pouvez consulter vos coordonnateurs si vous avez des questions).

- 16 septembre : Fin de la prévente des vignettes.
- 17 septembre : Rencontre de l'exécutif syndical avec la DÉ.
- 18 septembre : CRT.
- 18 septembre : Conseil d'administration, format plénier.
- 20-21 septembre : FNEEQ – regroupement cégep de la rentrée à Sherbrooke.
- 27 ou 28 septembre : 5 à 9 syndical (date à confirmer).
- 28 septembre : Dernier jour de la session.
- 29 septembre : Épreuve uniforme de français.
- 30 septembre : Date limite pour créer des postes pour l'année 2012-2013.
- 5 octobre (16h) : Date limite pour la remise des notes dans Colnet.
- 5 octobre : Journée mondiale des enseignants et enseignantes.
- 15 octobre : Horaire des profs pour la session d'automne 2012.
- 22 octobre : Début des cours de la session A12.
- 31 octobre : Assemblée générale du SEECLG (à confirmer).
- 31 octobre : Halloween syndicale (souper).
- 8 novembre : Dernier chèque de paie pour les enseignants RH12 qui ne reviennent pas en A12.



INFO-ASSURANCES : IMPLANTATION DE LA POLICE MODULAIRE

Par Patrick Lebonnois, directeur aux dossiers syndicaux

Quelques dates importantes à retenir :

C'est dans la semaine du 15 octobre prochain que l'assureur (*La Capitale*) procédera à l'envoi de la *Trousse du participant*. Vous recevrez donc celle-ci à la maison, et elle contiendra toutes les informations nécessaires afin que vous puissiez faire le choix de la couverture (module) la plus adéquate pour vous.

La période d'adhésion (durant laquelle vous devrez choisir le module d'assurances que vous voulez) sera du 22 octobre au 2 novembre 2012. C'est l'employeur qui devra transmettre votre choix à *La Capitale*.

Il est à noter que ce sujet fera l'objet d'un article beaucoup plus étoffé dans le prochain *Portevoix*. D'ici là, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Patrick Lebonnois

Directeur aux dossiers syndicaux, poste 2248

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DU 6 SEPTEMBRE 2012

Par Chantal Pilon, secrétaire générale du SEECLG

POURVOIR LE POSTE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

On se rappelle que M^{me} Laurin, directrice générale du collège, a annoncé qu'elle quittait ses fonctions, au plus tard, en janvier prochain. La commission des études (CÉ) du 6 septembre 2012 avait donc comme objectif principal de consulter les enseignants sur le profil recherché afin de pourvoir le poste. Étaient invitées à la rencontre, M^{me} Monique Richer, présidente du conseil d'administration (C.A.) et M^{me} Isabelle Labrèche, représentante de la *Société Pierre Boucher*, consultants en recrutement.

La consultation de la commission des études était d'autant plus importante qu'aucun enseignant ne siège au comité de sélection. En effet, il faut savoir qu'au moment de constituer le comité, les deux membres du C.A. issus du personnel enseignant avaient déjà annoncé leur démission. C'est donc un employé de soutien, M. Normand Beaudry, du Service des finances, qui représente le personnel du collège. Les autres membres du comité de sélection sont M^{me} Monique Richer, présidente du C.A., M. Jean Poitras, vice-président du C.A. et M. Nicolas Marchand, représentant des universités (UQAM).

Malgré plusieurs interventions, les membres de la CÉ n'ont pas réussi à obtenir qu'un enseignant joigne le comité. On leur a opposé le règlement du conseil d'administration et la nécessité de l'appliquer rigoureusement.

Toutefois, les membres de la CÉ ont formulé plusieurs commentaires et, dans l'ensemble, ils ont eu le sentiment d'avoir été entendus. Les membres de la commission des études ont donc donné leur aval au document sous réserve que les commentaires formulés soient pris en considération.

Ces commentaires traduisaient des préoccupations concernant, entre autres, le respect de la mission et de la culture de notre institution; les rapports hiérarchiques qui ne peuvent pas se concevoir de la même manière dans un collège et dans une entreprise privée; la qualité des communications qui doit se manifester à toutes les phases, depuis la consultation jusqu'à l'explication des motifs d'une décision; etc.

LES AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

La directrice des études, M^{me} Micheline Allard, a présenté le bilan de l'année 2011-2012, c'est-à-dire la liste des dossiers traités pendant cette période.

On a procédé à la nomination des membres du jury pour le prix d'excellence en pédagogie. Ont été nommés, Patrice Roy (informatique), Annick Caron (biologie) et Wesley Loriston (mathématiques).

QUESTIONS DIVERSES

Calendrier des instances

Il a été question du calendrier des instances pour l'année scolaire 2012-2013. M^{me} Allard a promis que le syndicat des enseignants sera consulté avant que le calendrier ne soit arrêté.

Première semaine de la session d'automne

M^{me} Allard a évoqué différentes options pour les activités devant avoir lieu du 15 au 19 octobre, première semaine de la session d'automne, mais rien n'est encore défini. Elle a cependant

précisé qu'aucun cours n'aurait lieu pendant cette semaine qui devrait en être une d'accueil pour les nouveaux étudiants et une de lecture pour les anciens.

Épreuve uniforme de français (épreuve ministérielle)

À la session d'automne, l'épreuve ministérielle est prévue le samedi 19 janvier, presque deux semaines avant la fin des cours. Pour la session d'hiver, elle est prévue le mercredi 15 mai, plus de trois semaines avant la fin des cours! M^{me} Allard a expliqué que cette situation pose problème dans les collèges touchés par la grève étudiante et que quelques directions des études tentent de convaincre le ministère de tenir une deuxième session d'examen un samedi de juin.

Examen de français du collège

La situation est plus complexe pour l'examen de français du collège. Le calendrier très serré de la présente année scolaire ne laisse aucun jeu. Pour le moment, on ne voit pas comment on pourrait inscrire au calendrier la traditionnelle journée d'examen qui prépare les élèves à l'épreuve ministérielle, car les contraintes sont nombreuses, entre autres :

- L'année scolaire qui a commencé le 15 août doit se terminer le 14 juin afin de respecter la convention collective qui prévoit 10 mois de disponibilité pour les enseignants;
- Les enseignants doivent disposer de 5 jours pour la correction et doivent recevoir leur horaire 5 jours avant le début des cours;
- Le Service de l'organisation scolaire doit disposer de quelques jours entre les sessions pour compiler les résultats des élèves (jeux de préalables), former les groupes et dresser les horaires. Il faut savoir que, déjà, plusieurs employés ont accepté de renoncer au congé de l'Action de grâce.

À la fin de la rencontre, M^{me} Allard s'est engagée à écrire, dès qu'elle le pourra, un mot aux enseignants pour les informer des détails relatifs aux éléments soulevés pendant la CÉ concernant l'organisation scolaire.

NOUVEAUX PERMANENTS

Par Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEECLG

C'est toujours un plaisir de souligner l'obtention des nouvelles permanences!

Cet automne, 5 professeurs ont accédé à ce statut d'emploi :

- Eveline Audet, professeure de mathématiques
- Ian de Valicourt, professeur de philosophie
- Michelle Éthier, professeure de bureautique
- Michel Milot, professeur de mathématiques
- Mylène St-Amand, professeure de psychologie



Toutes nos félicitations!

CUTV : UNE TÉLÉVISION CAMPUS-COMMUNAUTAIRE À CONNAÎTRE

Par Sylvain Pinard, un peu télé-accroc

Lors de la récente grève étudiante qui faisait rage sur la scène publique, d'aucuns ont découvert un nouveau réseau d'informations : CUTV sur cutvmontreal.ca. Sacré média le plus influent sur le mouvement étudiant dans une analyse de Twitter publiée par *Le Devoir*, CUTV couvre EN DIRECT les événements et privilégie de donner voix aux personnes les plus affectées par les situations problématiques. Pas moins de 100 diffusions EN DIRECT des manifestations ont eu lieu, et cette chaîne télévisuelle a pour mission de démocratiser l'accès à l'information en visant les communautés n'ayant pas de formation en technologies de diffusion médiatique.

En vue d'élargir la production au point d'en arriver à diffuser régulièrement des nouvelles EN DIRECT, CUTV fait appel à notre générosité en sollicitant des dons de solidarité (à faire en ligne sur le www.cutvmontreal.ca/station/fundraising/live-broadcasts). À tout le moins, parlons-en autour de nous et allons voir quelques-uns de leurs reportages. CUTV nous invite même à une visite de leurs studios afin de les rencontrer lorsqu'ils sont à l'œuvre. Qui sait, peut-être deviendrez-vous producteurs ou productrices d'une émission. Si vous voulez plus amples informations, contactez DIRECTEMENT CUTV par leur site Web ou appelez-moi au poste 2778. Comme ils nous le disent : « Bâtissons ENSEMBLE une chaîne communautaire à NOTRE image ».

CONCOURS LOGO + SLOGAN

Par Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEECCLG

Forts d'une solidarité ravivée par les événements des derniers mois, les membres de l'exécutif syndical désirent souligner ce vent de réaffirmation syndicale en se dotant d'un logo pour le Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep Lionel-Groulx. Un slogan rassembleur serait aussi tout indiqué, que nous pourrions utiliser sur une éventuelle banderole pour nous représenter lors d'activités syndicales diverses.

Nous faisons donc appel aux nombreux talents de création en images et en mots des professeurs et des élèves du collège (idées originales, libres de tout droit, bien sûr!).

Avis aux intéressés donc!

- Pour le logo : un prix de 75 \$ sera offert;
- Pour le slogan : un prix de 25 \$ sera remis;
- Date limite pour la remise des propositions : le 26 octobre 2012 à midi;
- Transmettez votre projet en version électronique (le logo en couleurs) par courriel à l'adresse seecclg@clg.qc.ca. La copie papier peut être imprimée en nuance de gris et être déposée au local syndical (F-202);
- Le logo peut être numérisé en format .pdf ou .jpg

Nous espérons que plusieurs propositions seront soumises. Nous prévoyons les présenter aux membres à l'assemblée générale prévue le 31 octobre prochain (date à confirmer). Un jury serait alors formé pour désigner les projets gagnants.

Notez bien que les gagnants s'engagent à remettre les droits de leur logo et de leur slogan au Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep Lionel-Groulx.

Bonne inspiration créatrice!



NOUVEAUTÉS SYNDICALES SUR LA TOILE

Par Michel Milot, président du SEECLG

Pour les amateurs de Facebook, nous avons créé un utilisateur pour certaines informations ponctuelles. Recherchez l'utilisateur « Syndicat Seeclg » et devenez ami avec lui!

À voir sur le site Web du Syndicat :

- Vidéo (non retravaillée) de la conférence de presse du 29 août 2012.
- Comment devenir permanent en un clic.

TIRAGE ANNUEL DE LA FONDATION CAMP VOL D'ÉTÉ LEUCAN-CSN

Par Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEECLG

Vous savez peut-être que, depuis 1985, l'organisme Leucan offre des séjours en camp d'été aux enfants atteints de cancer ainsi qu'à leur famille. C'est l'occasion, pour ces enfants, d'injecter une bonne dose de joie dans leur vie, et c'est comme une respiration essentielle pour ces familles, la possibilité d'avoir de vraies vacances.

Fière partenaire du Camp vol d'été Leucan, la CSN contribue depuis 1996 au financement de ces séjours familiaux, notamment en appelant ses syndicats affiliés à participer au tirage annuel de la Fondation Camp Vol d'été Leucan-CSN.

Cette année, 13 prix d'une valeur totale de plus de 27 000 \$ récompenseront les généreux donateurs, dont le 1^{er} prix, qui consiste en une croisière aux Îles-de-la-Madeleine (pour la liste complète des prix, consultez l'adresse suivante : <http://www.csn.qc.ca/web/csn/leucan-csn>).

Comme l'année dernière, le Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep Lionel-Groulx a acheté des billets. Dix billets n'ayant pas encore trouvé preneur, l'exécutif syndical a décidé de faire appel à la *firme Pilon-Pontbriand* pour procéder à un tirage de ces billets restants parmi les professeurs qui étaient présents lors de l'assemblée générale du 14 août dernier.

Les gagnants de ces billets restants sont :

- Carole Signori (santé animale)
- Frédéric Bachmann (éducation physique)
- Doris Léonard (mathématiques)
- Julie Chaussé-Maccabée (éducation physique)
- Josée Sanscartier (administration)
- Cynthia Hamel (psychologie)
- Marie-Michèle Roy (français)
- Marie-Hélène Fortier (chimie)
- Murielle Chapuis (français)
- Jonathan Bernard (politique)

Les gagnants peuvent venir chercher leur billet au local syndical (F-202). Le tirage de la Fondation Camp Vol d'été Leucan-CSN aura lieu le 27 septembre prochain.

Bonne chance à tous les participants!

PRIX D'EXCELLENCE EN PÉDAGOGIE

Par Patrick Lebonnois, directeur aux dossiers syndicaux

Dans le cadre de la campagne de promotion pour les prix d'excellence en pédagogie, votre exécutif syndical vous invite à prendre quelques instants pour soumettre la candidature d'un collègue et ainsi souligner l'excellence de son travail. Les formulaires de mise en candidature sont disponibles sur le site Web du collège, sur Colnet et sur le site Web du syndicat. Les mises en candidature doivent être envoyées à Francine Authier (conseillère pédagogique). La date limite pour soumettre les candidatures est le 28 septembre.

PÉTITION CONTRE LA RÉFORME HARPER : VENEZ SIGNER EN PERSONNE

Par Sylvain Pinard, ancien précaire trop souvent chômeur

Petite rectification : dans le dernier *Portevoix* (22 août 2012), je vous parlais de la brochure de la CSN intitulée : « Réforme Harper. Une attaque frontale contre les travailleurs », que vous avez trouvée dans votre casier. Je vous invitais à signer la pétition en ligne mais après vérifications, nous avons appris qu'au fédéral, les signatures ne sont pas comptabilisées. Par conséquent, si vous avez encore l'âme à dénoncer une si injuste réforme, passez au local syndical pour parapher la pétition, et ce, avant le 28 septembre. Le Conseil central des Laurentides vise à obtenir au moins 2 000 signatures.

Le temps est bien loin où nous n'avions qu'à travailler 8 semaines pour recevoir un an de « chômage » ... Vous devez bien connaître quelqu'un dans votre entourage qui devrait être éligible à l'assurance-emploi : merci de le soutenir, entre autres, par votre signature.



Si vous avez des questions, des commentaires ou des textes que vous aimeriez publier dans le *Portevoix*, il vous est possible d'envoyer un courriel ou de téléphoner à Isabelle Pontbriand, vice-présidente et responsable à l'information.

 ipontbriandseeclg@gmail.com

 450 971-7882, poste 2777